

**COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ
du 4 mars 2019**

sur ses activités du 28 janvier au 1^{er} mars 2019

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats font l'objet de documents séparés.

1. Sous la loupe

Augmentation de la taxe communale alimentant le Fonds pour le développement durable

En 2008, la Ville de Renens a créé un Fonds pour le développement durable afin d'inciter les locataires, les propriétaires et les entreprises installés sur le territoire renanais à prendre des mesures favorables aux économies d'énergie, à la transition énergétique et au développement durable par le biais de subventions.

Pour alimenter ce Fonds, une taxe pour le développement durable de 0.1 ct/kWh, prélevée sur les factures d'électricité de tous les consommateurs d'électricité, a été mise en place et inscrite dans le Règlement d'application du Fonds pour le développement durable.

Depuis la création du Fonds, les demandes de subventions ont augmenté progressivement. À fin 2018, une action de communication importante a même déclenché un nombre aussi inattendu que réjouissant de dépôts de demandes. En effet, plus d'une centaine ont été adressées à la Commune entre septembre 2018 et janvier 2019, soit le double de l'année précédente à la même période. Il s'agit principalement de projets d'isolation de bâtiments, de remplacement de fenêtres, de pose de panneaux solaires photovoltaïques et d'achat de vélos électriques.

Revers de la médaille, cette forte demande, ajoutée aux nombreux projets en cours de réalisation, a pour conséquence que le solde du Fonds sera épuisé prochainement.

Afin de pouvoir continuer à encourager ces démarches positives et de poursuivre les projets mis en place par la Commune dans ce domaine, la Commission du Fonds a proposé d'augmenter la taxe pour le Fonds du développement durable de 0.1 ct/kWh à 0.3 ct/kWh, comme le Règlement d'application l'autorise. Cette augmentation représente, pour une famille, un montant additionnel d'environ CHF 4.- par année sur sa facture d'électricité.

Dans son Programme de législature 2016-2021, la Municipalité s'est engagée à œuvrer pour un avenir durable par le biais d'un plan d'économies d'énergies et de développement des énergies renouvelables sur son territoire. C'est pourquoi elle a décidé, dans sa séance du 4 mars 2019, de suivre la Commission et d'augmenter, au 1^{er} avril 2019, la taxe pour le

développement durable de 0.1 ct/kWh à 0.3 ct/kWh sur son territoire – soit une augmentation modeste mais au bénéfice de la population et de la transition énergétique.

La Municipalité a également mandaté le Service concerné pour l'élaboration d'un nouveau Règlement du Fonds, afin d'envisager une augmentation du montant maximal autorisé de cette taxe et de permettre ainsi son adaptation en cas de besoin. Ce nouveau Règlement sera soumis au Conseil communal sous forme de préavis dans le courant de l'année 2019.

Fête nationale 2019 à la Piscine de Renens

La Municipalité a lancé courant 2017 une réflexion pour une redéfinition du modèle de la fête du 1^{er} août, organisée depuis plusieurs années sur le parking du Censuy. Un groupe de travail regroupant les services Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Gestion urbaine-Développement durable et le Secrétariat municipal a été mis sur pied pour mener les discussions.

Différents emplacements et concepts ont été évalués et le choix s'est porté sur le site de la Piscine de Renens. Lieu emblématique de la commune, il constitue un point de ralliement très couru durant la période estivale pour les Renanaises et les Renanais, mais également pour un grand nombre de visiteurs de toute la région. Cette option, outre son aspect original, permettra de voir le feu d'artifice tiré depuis les abords du stade du Censuy.

De plus, la piscine Aquasplash fête ses 50 ans d'existence en 2019 avec plusieurs événements prévus, dont un le 2 août. Une occasion idoine pour lui rendre un honneur tout particulier. Approchée avec ce projet, la Société coopérative de la piscine s'est tout de suite montrée très enthousiaste et prête à mettre son infrastructure à disposition.

Le déroulé imaginé est à ce jour le suivant:

- réveil matinal traditionnel avec la diane dans les rues de Renens par l'Orchestre d'Harmonie La Clé d'Argent;
- ouverture des festivités à 18h, première animation musicale avec une scène montée pour l'occasion;
- partie officielle également accompagnée par la Clé d'Argent et verrée offerte par la Municipalité;
- cortège aux flambeaux avec un départ de la piscine, remontée de l'avenue de la Piscine, entrée côté buvette et retour sur le lieu de la fête;
- concert;
- feu d'artifice du 1^{er} août (tiré depuis les abords du stade du Censuy) et nouvelle version originale du feu de bois;
- bal à la buvette jusqu'à 1h.

La programmation complète sera dévoilée ultérieurement.

Les bassins fermeront exceptionnellement à 18h et un dispositif de sécurité à la mesure de l'événement sera mis en place. La fermeture du parking du Censuy n'étant plus nécessaire, il sera disponible pour les baigneurs et les participants à la manifestation.

Afin de célébrer en beauté la Fête nationale et les 50 ans de la piscine, l'entrée sera gratuite les 1^{er} et 2 août.

2. Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

- Pris acte du départ de Boulette. en tant que responsable de la **buvette du marché** du samedi matin et de son remplacement par La Mise en Bière pour la saison 2019. Echoppe lausannoise renommée de bières artisanales et de bières du monde, cette dernière a repris le bail et les locaux de la papeterie Bauer à la rue de Crissier 1. Sa buvette reprendra une offre classique d'apéritif (minérales diverses, bière, vin et petite restauration) en s'appuyant sur des produits locaux en collaboration notamment avec les étalagistes du marché. Elle s'insèrera également dans le programme d'animation avec des propositions culinaires ponctuelles;
- Pris acte du résultat du concours pour le garnissage de la carrosserie du nouveau **bus scolaire**. Pour rappel, cette démarche était prévue dans le cadre du préavis N° 36-2018. Un article sur ce sympathique projet paraîtra dans le prochain Carrefour Info;
- Validation des modifications et des compléments du **Règlement des jardins d'enfants** "Le Pinocchio" et "Les Lapins Bleus". Le nouveau règlement est consultable sur www.renens.ch;
- Octroi d'un permis de construire pour **l'édification du Colossal d'Art Brut ORGANuGAMME II** à la rue de Lausanne 50, parcelle N° 686. L'enquête publique n'a soulevé aucune opposition;
- Validation de l'organisation du concours d'architecture de l'îlot de la **Savonnerie** et validation de la programmation de cet espace, soit: programme pour les logements, principe d'un tiers lieu (espace mutualisé), possible intégration de la ludothèque, reprise des engagements et objectifs issus de la démarche participative. La proclamation des résultats ainsi que le vernissage de l'exposition des projets sont prévus le 8 octobre 2019;
- Mise à disposition gratuite de dix emplacements sur le territoire communal pour **l'affichage politique** dans le cadre de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat du 17 mars 2019;
- Pris acte du **bilan** des programmes d'intégration cantonaux – **Mini-PIC** pour l'année 2018. La plupart des mesures prévues en 2018 ont pu être réalisées ou entamées. Défini en 2018, le projet "Français en entreprise" sera lancé courant 2019. Ce programme vise à améliorer les moyens langagiers et personnels des personnes immigrées établies durablement dans l'Ouest lausannois, afin qu'elles puissent se maintenir en poste et/ou évoluer professionnellement;
- Validation dans le cadre du projet **Château 17** d'un traitement naturel pour le bois de l'enveloppe du bâtiment de la nouvelle garderie et de l'UAPE. Ce traitement laissera un aspect également naturel au bois tel que souhaité dans le projet du concours. Ce choix implique une patine différenciée selon les orientations et expositions tant aux intempéries qu'au soleil, avec plusieurs phases de couleurs et de tons;
- Décision d'aménager un terrain ludique à proximité des jardins familiaux du Censuy pour **l'UAPE du Censuy**. Le projet comprend une cabane en bois, un petit jardin potager, une cabane à outils, des bancs ou encore une petite passerelle. L'espace partiellement clôturé sera libre d'accès mais avec une utilisation prioritaire des enfants de l'UAPE pendant les heures d'ouverture de cette dernière;



- Mise sur pied d'un groupe de travail chargé de formaliser l'implication de la Municipalité et de l'administration vis-à-vis de la **grève des femmes** du 14 juin 2019, et de définir les actions potentielles à mener lors de cette journée.

3. Bon à savoir

- En 2019, la **bibliothèque du Léman** propose d'explorer la thématique du roman policier. Rencontres d'auteurs, expositions, conférences, soirée jeux ou encore escape room se succéderont tout au long de l'année pour un public de jeunes et d'adultes. Au programme de la période janvier-avril: une exposition *Dans le monde de Sherlock Holmes* avec une conférence du conservateur du Musée Sherlock Holmes de Lucens; la 8^e édition du Samedi des bibliothèques sur le thème "Ramène ta science!" dans le cadre d'investigations policières; une conférence avec les écrivains romands de polars Marc Voltenauer et Nicolas Feuz le 11 avril. Programme complet sur www.renens.ch/bibliotheque.leman;
- Dans le cadre du programme de la semaine d'actions contre le racisme, la pièce de théâtre "**L'Odysée des femmes de notre temps**" sera interprétée par des actrices et acteurs amateurs issus de la migration, plus particulièrement de l'asile. Ils seront accompagnés par trois comédiennes professionnelles. La représentation se déroulera le 22 mars 2019 à la salle polyvalente du Léman. La Ville offrira une verrée publique pour poursuivre les échanges au-delà de la pièce;
- Les **attractions foraines** seront présentes sur la place en dur sise à la rue de la Savonnerie du mercredi 17 au dimanche 28 avril 2019. Un manège sur la Place du Marché enchantera également les enfants durant cette période;
- Retour du programme "**En Ville, En forme**" avec son **fitness urbain hebdomadaire gratuit**. C'est l'opportunité de parcourir, en compagnie d'une monitrice, différents quartiers de Renens à un rythme convenant à chacun, tout en faisant de fréquents arrêts pour quelques exercices d'assouplissement et respiration. Pour la section "sport urbain", rendez-vous chaque mercredi à 18h dès le 13 mars 2019, depuis le square de la Place du Marché. Pour la section seniors, rendez-vous chaque mercredi à 10h au même endroit;
- Les 5, 6 et 7 avril 2019 se tiendra, pour la première fois à Renens, la 5^e édition du **Salon du vélo et de la mobilité durable**, à l'Espace Art Events (anciennes halles Heineken, chemin du Closel 11). Unique en Suisse romande, cet espace de rencontre réunit tous les spécialistes de la bicyclette et le grand public à travers une multitude d'animations. Au programme: plus de 40 exposants, les dernières nouveautés du monde du vélo, des modèles hybrides ou pliables, des bicyclettes familiales ou électriques.



LA MUNICIPALITÉ